Gerty Archimède

Femme - 1909 - 1980

Gerty Archimède est une avocate guadeloupéenne, femme politique et militante communiste, féministe et anticolonialiste, qui fut notamment députée de la Guadeloupe de 1946 à 1951.

Elle naît le 26 avril 1909 à Morne-à-l'Eau (Guadeloupe) d'une mère téléphoniste et d'un père boulanger. Son enfance est marquée par un père qui devient en 1910 conseiller général jusqu'en 1945 puis maire de la commune de Morne-à-l'Eau jusqu'en 1951. Gerty Archimède réalise l'intégralité de son parcours scolaire jusqu'au bac en Guadeloupe. Elle se rend alors à Paris, pour passer à la Sorbonne une licence en droit qu'elle finance en travaillant comme employée de banque tout en fréquentant le milieu juridique progressiste. Ses études terminées, elle retourne en Guadeloupe où elle s'installe à Pointe-à-Pitre, passe l'examen du barreau en 1939 et devient à l'orée de la Seconde Guerre mondiale, la première avocate noire de France et la première femme avocate des Antilles françaises.

Le contexte de guerre renforce l'engagement de Gerty Archimède. Elle entre au Parti Communiste Français, dont elle dirigera la branche guadeloupéenne en intégrant le bureau exécutif. En 1946, elle se présente sous l'étiquette communiste aux élections législatives en Guadeloupe, deux ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 21 avril 1944 qui a accordé aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Elle est élue députée alors que la loi du 19 mars 1946 vient d'ériger en départements français la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane, qui étaient auparavant des colonies. Gerty Archimède mobilise les femmes guadeloupéennes pour faire de ce changement institutionnel un levier d'amélioration des conditions de vie sur l'île, en ouvrant notamment en 1948 une branche de l'Union des femmes françaises. Avec l'Union des femmes guadeloupéennes, elle défend les droits des femmes, la sécurité sociale, les retraites et la défense de la paix, mot d'ordre international du PCF dans le contexte de la Guerre froide.

A l'Assemblée, elle s'investit dans la Commission de la justice et de la législation, où elle présente en 1947 le projet de loi permettant aux femmes d'investir diverses professions judiciaires. Elle témoigne aussi des difficultés économiques et sociales de la Guadeloupe d'après-guerre, siège à la Commission des territoires d'outre-mer et sera nommée juge-suppléante à la Haute cour de justice.

Battue aux élections législatives de 1951, elle reprend ses activités d'avocate. Elle fait partie de la défense des accusés de l'affaire des "16 de Basse-Pointe" (16 coupeurs de cannes martiniquais qui avaient été arrêtés à Basse-Pointe à la suite du meurtre d'un administrateur blanc dans le contexte d'un conflit social), qui devint à Bordeaux le premier procès du colonialisme français aux Antilles. Les 16 accusés furent tous acquittés. Devenue une figure du barreau de Guadeloupe, Gerty Archimède en assurera la présidence comme bâtonnière entre 1967 et 1970.

Elle reste une personnalité engagée de l'île, élue locale, régulièrement candidate aux législatives, présente dans les luttes sociales et représentant son parti dans de nombreuses conférences autour du monde. En 1969, elle défend la militante africaine-américaine, Angela Davis, contre les douanes

françaises qui l'avaient arrêtée avec ses camarades alors qu'elle était de passage en escale en Guadeloupe. Revenant sur cet épisode, Angela Davis lui consacrera un passage admiratif dans son Autobiographie.

Elle s'éteint le 15 août 1980, laissant derrière elle une maison à Basse-Terre qui devient en 1984, le musée Gerty-Archimède, labellisé en 2012 "Maison des Illustres" par le ministère de la culture français.

Aujourd'hui, Gerty Archimède apparaît comme une pionnière dans son engagement féministe et anticolonial. Elle fait partie en 2013, aux côtés de la martiniquaise Paulette Nardal, d'une liste de femmes proposées à François Hollande pour entrer au Panthéon, et la région Guadeloupe lui rend un hommage officiel en faisant de l'année 2019 « l'année Gerty Archimède ». La même année, la philosophe américaine Annette Joseph-Gabriel, spécialisée dans les littératures et les cultures françaises et afro-diasporiques, lui consacre une partie de son ouvrage Reimagining Liberation: How Black Women Transformed Citizenship in the French Empire (Presses Universitaires de l'Illinois).

Territoires : France

Période : XXe siècle

Thème : Racisme, préjugé

Sources d'informations

- Biographie extraite du Dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958, La documentation française, *Gerty Archimède (1909-1980),* consultée le 27 février 2023.
- BRUNEEL, Emmanuelle, et TAUANA, Olivia Gomes Silva. « Paroles de femmes noires. Circulations médiatiques et enjeux politiques », Réseaux, vol. 201, no. 1, 2017, pp. 59-85.
- DANSOKO TOURE, Katia, Le jour où...Gerty Archimède est venue en aide à Angela Davis, La grande série de l'été (32/37) publié le 22 août 2021, Libération, consulté le 27 février 2023.
- GOBIN, Jean-Luc, Gerty Archimède, une femme d'exception, France-Antilles, publié le 26 avril 2019 et consulté le 27 février 2023.
- Notice : ARCHIMÈDE Gerty, Marie, Bernadette, version mise en ligne le 10 octobre 2008, dernière modification le 25 février 2016 et consulté le 27 février 2023.
- PAVARD, Bibia, ROCHEFORT Florence, et ZANCARINI-FOURNEL Michelle. « Chapitre VIII. Un renouveau féministe entravé (1944-1960) », Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours, sous la direction de Pavard Bibia, Rochefort Florence, Zancarini-Fournel Michelle. La Découverte, 2020, pp. 219-257.
- TOUCHELAY, Marie-Christine. « La citoyenneté française en Guadeloupe de l'entre-deux-guerres à la départementalisation : du leurre au mirage ? », Outre-Mers, vol. 404-405, no. 2, 2019, pp. 119-143.